

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0038989

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5149

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YASSINE LAOUSSIENE

Date de naissance : 01/01/1973

Adresse : 447 Torley Abdellah, 72-1673

Tél. 06 66 44 53 69

Total des frais engagés : 364 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21/04/2023

Nom et prénom du malade : YASSINE LAOUSSIENE Age :

Lien de parenté : Oui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Demantolite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/04/23	C		3.000H	Dr Nadia Lahlouch Dermatologue à Casablanca - Appart. 124, Ain Chock Bd. Al Qods, Inara, Ain Chock Tél: 05 22 52 40 29

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LUMIERES 556, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chock Casablanca - INPE : 092040421 Tél: 05 22 52 40 29	24/04/23	64,62

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE LUMIERES 556, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chock Casablanca - INPE : 092040421 Tél: 05 22 52 40 29			-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
				<input type="text"/> </

Dr. NADA SRIFI
Dermatologue - vénéreologue
CHIRURGIE - ESTHÉTIQUE - LASERS
 Ancien Médecin à l'hôpital universitaire Suissi - Rabat
 Ancien Médecin des hôpitaux de Paris
 Membre de la société Européenne de Dermatologie et de Vénérologie

Diplômée en :
 Dermatologie pédiatrique (Nice - France)
 Lasers Dermatologie (Bordeaux - France)
 Technique d'injection et de comblement
 Esthétiques du visage (Paris - France)

د. ندى اسرifi
طبيبة الأمراض الجلدية و التنسالية
جراحة الجلد - الليزر - التجميل
 طبيبة سابقة بمستشفى السوسيي بالرباط
 طبيبة سابقة بمستشفيات باريس - فرنسا
 عضوة بالأكاديمية الأوروبية لطب الجلد
حاصلة على دبلوم في
 الأمراض الجلدية للأطفال (نيس - فرنسا)
 طب الليزر (بوردو - فرنسا)
 التقويم التجميلي للوجه (باريس - فرنسا)

ORDONNANCE

24/04/2023

Casablanca le :

Patient (e)

Nom - Prénom : Monsieur YASSINE LAHOUSSINE

387,00

1) LIPIKAR SYNDET AP + GEL NETTOYANT

Douche, à rincer

315,00

2) LIPIKAR BAUME AP+ M 400 ml

Appliquer tous les matins sur le corps pendant 1 mois

3) DIPROLENE POMMADE 0.05% /TUBE 15G

Appliquer tous les soirs pendant 10 jours

4) NAUREUS 5mg

1 cp après le dîner pendant 15 jours

5) Sedacalm shampoo : 2x150ml une fois par semaine

245,00

O
 B.P. 130 Dakhla
 Distributeur MSD Maroc
 DIPROLENE 0.05% Pommeade 15g
 611 800115 0120



LOT : 7818
 UT. AV : 04-25
 P.P.V : 40 DH 70

PHARMACIE LUMIERES
LAHRICHI SARL AU
 550, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chok
 Casablanca - INPE : 09204042
 Tél : 05 22 52 49 29

239,00

40,70

64,63

Dr. Nada Sifi
 Dermatologue & Vénérologue
 Bd Al Qods, Imm 1, App 124, Ain Chok
 Casablanca 101, Tél : 05 22 57 57 57